

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ESSEY-LÈS-NANCY
CONSEIL D'ADMINISTRATION
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 1^{er} avril 2025

OBJET :
Exercice des compétences déléguées

Rapporteur : Mme CADET
Délibération n°1

EXPOSÉ DES MOTIFS

Conformément à l'article R.123-22 du Code de l'Action Sociale et des Familles, Madame la Vice-présidente informe le Conseil d'Administration du CCAS que dans le cadre des compétences qui lui ont été déléguées par délibération en date du 23 juin 2020 en application de l'article R.123-21 du Code de l'Action Sociale et des Familles, elle a :

1.- accepté le 19 février 2025, une demande de domiciliation au CCAS sis 7 rue des Basses Ruelles à 54270 ESSEY-LES-NANCY ;

2.- accepté le 25 février 2025, le contrat de réservation dans le cadre du « programme seniors en vacances » proposé au CCAS d'Essey-lès-Nancy par Vacances ULVF, dont le siège est 2 rue Jules MICHELET à 42502 Le Chambon Fougerolles.

Vacances ULVF s'engage à recevoir un groupe d'environ 50 personnes pour un séjour à Fréjus « Les résidences du Colombier », du 15 au 22 juin 2025.

Le CCAS a versé un acompte de 8 142 euros pour la réservation de ce séjour ;

3.- accepté le 25 février 2025, le contrat de réservation dans le cadre du « programme seniors en vacances » proposé au CCAS d'Essey-lès-Nancy par Vacances ULVF, dont le siège est 2 rue Jules MICHELET à 42502 Le Chambon Fougerolles.

Vacances ULVF s'engage à recevoir un groupe d'environ 50 personnes pour un séjour à Fréjus « Les résidences du Colombier », du 22 au 29 juin 2025.

Le CCAS a versé un acompte de 8 142 euros pour la réservation de ce séjour ;

4.- accepté le 11 mars 2025, conformément à l'avis émis par la commission permanente du CCAS du 10 mars 2025, une aide financière de 84,53 euros ;

5.- accepté le 11 mars 2025, conformément à l'avis émis par la commission permanente du CCAS du 10 mars 2025, une aide financière de 300 euros ;

6.- accepté le 11 mars 2025, conformément à l'avis émis par la commission permanente du CCAS du 10 mars 2025, une aide financière de 208 euros ;

7.- accepté le 11 mars 2025, conformément à l'avis émis par la commission permanente du CCAS du 10 mars 2025, une aide financière de 533,04 euros ;

8.- accepté le 12 mars 2025, une demande de domiciliation au CCAS sis 7 rue des Basses Ruelles à 54270 ESSEY-LES-NANCY ;

9.- accepté le 12 mars 2025, une demande de domiciliation au CCAS sis 7 rue des Basses Ruelles à 54270 ESSEY-LES-NANCY.

DELIBÉRATION

Le Conseil d'Administration du CCAS prend acte de ces décisions.

Transmis et reçu en Préfecture de Meurthe-et-Moselle, le 7 avril 2025.

Pour extrait,

Le Président,

Michel BREUILLE

The signature is a blue ink scribble over a circular stamp. The stamp contains the text 'CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE' around the perimeter and 'Essey les-Nancy' in the center.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ESSEY-LES-NANCY
CONSEIL D'ADMINISTRATION

REUNION DU MARDI 1^{ER} AVRIL 2025

SOUS LA PRESIDENCE DE
M. Michel BREUILLE PRESIDENT DU CCAS

Nombre de membres en exercice	17
Nombre de présents	14
Nombre de votants	15

PRESENTS :

Mmes Nadine CADET, Evelyne DEVOUGE, Marie LOZINGUEZ, Elise DROUVILLE, Catherine CHOPIN-RENAULD, Janine MARCHAL, Marie-France METZELARD et Claudine ROBERT.

MM. Jacques THOUVENIN, Gabriel HOFFER, Francis BENAZECH, Patrick CAILMAIL et Michel ELMERICH.

POUVOIR :

M. Christophe CHEVARDÉ à Mme Catherine CHOPIN-RENAULD

EXCUSÉS :

Mme Geneviève BENJAMIN et M. Claude CHASSARD

Pour extrait,

Le Président,

Michel BREUILLE

